

## RECOMMANDATIONS

- 1) Si l'enfant vous quitte pour la première fois, préparez-le à cette séparation en lui parlant de ce voyage, de la famille qui l'accueillera, des activités qu'il fera, des lettres qu'il recevra. Précisez lui bien où vous serez en son absence. Plus votre enfant sera capable d'imaginer son séjour de vacances, moins il éprouvera d'anxiété. Eventuellement, vous pouvez convenir avec la famille d'une visite avec votre enfant avant son séjour.
- 2) Si votre enfant suit un **traitement médical, joindre impérativement l'ordonnance et les médicaments correspondants**. Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Veillez à ce qu'il soit à jour de ses vaccinations et indiquez sur la fiche sanitaire ses éventuels problèmes de santé.
- 3) Les enfants peuvent apporter leur « doudou », leur vélo (et le casque).
- 4) Prévoir du papier de correspondance avec des enveloppes timbrées portant l'adresse des destinataires.
- 5) Votre enfant peut apporter un peu d'argent de poche pour ses achats personnels. Si vous le souhaitez, le responsable du séjour pourra l'aider à gérer son argent.
- 6) Dans l'intérêt de l'enfant, nous vous recommandons de **limiter à un appel téléphonique maximum** pendant le séjour : le responsable du gîte s'engage à vous appeler s'il y avait un problème particulier. Pour les mêmes raisons, les visites en cours de séjour ne sont pas autorisées. Par contre, les courriers sont toujours appréciés.
- 7) Le responsable du gîte indiquera aux enfants les règles de vie communes à respecter pendant leur séjour.
- 8) Nous vous précisons que **les portables ainsi que les consoles de jeux peuvent ne pas être utilisés durant le séjour**, il est tout indiqué de les laisser à la maison. Nous déconseillons également aux parents de laisser partir leur enfant avec des objets de valeur : en cas de vol ou de perte, nous ne serons pas tenus pour responsables.